

# Transparence

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

12 avril 2013

Finalement, les turpitudes de Jérôme Cahuzac auront servi à quelque chose. Car en réalité tous les élus sont concernés par cette déflagration. Non point parce qu'ils sont tous coupables d'évasion ou de blanchiment fiscal mais bien parce qu'au fond, chaque homme politique qu'il soit de droite ou de gauche sent bien que cette fois le citoyen lambda est pris d'un sentiment de rejet voire de dégoût. D'ailleurs, le réflexe spontané qu'ont eu quelques élus de droite à publier leur patrimoine montre bien que, pour le moins, la gêne atteint tout le monde. Curieusement, sur ce sujet sensible, le clivage gauche/droite traditionnel n'a pas opéré. Car il y aura toujours dans les deux camps ceux qui ont triché, ceux qui trichent encore et ceux qui veulent continuer à tricher. Toutefois, le positionnement politique n'y est pour rien. Au-delà des convictions des uns et des autres, transcende toujours chez chaque homme l'attachement ou pas à une certaine éthique. Certes, la situation actuelle n'est pas des plus reluisantes. Le chômage taraude toujours les Français, le pouvoir d'achat est toujours en berne et les perspectives d'une économie conquérante ne semblent pas poindre à l'horizon. Dans cette tourmente à la fois politique, sociale, économique et morale, François Hollande a pris le pari d'annoncer des décisions fortes sur un sujet qui lui avait d'ailleurs réussi pendant la campagne électorale, à savoir la moralisation de la finance et de la vie politique. Les mesures annoncées par le chef de l'État sont de nature à provoquer un électro choc, à condition qu'elles soient véritablement mises en œuvre. Dans la panoplie des décisions annoncées, une me semble particulièrement efficiente. C'est l'échange systématique d'informations entre les pays. Dès lors qu'un contribuable déposera de l'argent dans un territoire, l'information sera envoyée directement aux autorités fiscales de son pays d'origine, selon le modèle facta de la loi américaine votée en 2010 et qui entre en vigueur en 2014. Cette règle arrive au meilleur moment. Plusieurs pays tels l'Autriche ou le Luxembourg jusque-là hostiles à une telle coopération viennent de signifier leur adhésion à cette politique de transparence fiscale. Il était temps. Le couvercle de la marmite aurait

fini par exploser. Et pas seulement en France.